

Commune d'Incourt

**Avis**

**Suppression d'une section et création d'une nouvelle  
section du chemin n°14 à Piétrebais**

Le Bourgmestre informe ses administrés que le Conseil communal, en séance du 17 décembre 2020, a refusé à la société Hacquedeau Farm sa demande de suppression d'une section et création d'une nouvelle section du chemin n°14 à Roux-Miroir.

Cette publication est faite conformément à l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Le 15 janvier 2020.


Le Directeur général,

  
F. LEGRAND

Le Collège communal



Le Bourgmestre,

  
L. WALRY